



Commission Centrale des Compétitions Départementales

Procès-Verbal n°12
Réunion du 24 novembre 2023

Animateur : M. SABANI (CD)

Présent(e)s : Mme LOMON - MM. FOFANA – VIAUD (CD)

Le district vous rappelle que l'ensemble des documents utiles au bon fonctionnement des clubs est disponible sur le [Guide du club](#).



[Retour sur le site officiel du District des Hauts-de-Seine de Football](#)

GUIDE DU CLUB

Recherche

GUIDE DU CLUB

Bienvenue sur le Guide du Club

Cliquez sur les différents items



**Vous trouverez ci-dessous le NOUVEAU barème « Annexe 2 »
de l'Annexe Financière du District saison 2023/2024 validée par le Comité Directeur le 28/06/2023 :**

AUTORISATIONS - ENGAGEMENTS	
● Homologation obligatoire d'un tournoi (Libre - Futsal)	Gratuit
● Caution pour les nouveaux clubs affiliés FFF	200,00 €
Engagements	
Engagement Football Educatif :	
● Foot à 5 : (U6 - U9)	/
● Foot à 8 : (U10 - U13)	11,00 €
Engagement Libre - Futsal :	
● Engagement Coupes	16,00 €
● Engagement Critérium Futsal (Plateaux) U6/U7-U8/U9-U10/U11 et Loisir	/
● Engagement Championnat Futsal U13 - U15 - U17 - Féminine	5,00 €
● Engagement Coupe et Critérium Football Loisirs à 8	/
● Frais de publications	60,00 €
● Annulation de l'engagement après parution des calendriers	100,00 €
AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES	
Clubs débiteurs	
● 1 ^{er} Relance par mail pour compte club non soldé 10 jours avant la date butoir	/
● 2 ^{ème} Relance par mail pour compte club non soldé après la date butoir	15,00 €
● 3 ^{ème} Relance par mail pour compte club non soldé 10 jours après la date butoir	35,00 €
Modification de match	
● Demande de Modification (jour, horaire) jusqu'au MARDI soir (précédant la rencontre du week-end à venir)	/
● Demande de Modification (jour, horaire) le MERCREDI (précédant la rencontre du week-end à venir)	50,00 €
● Demande de Modification (jour, horaire) le JEUDI après 17h (précédant la rencontre du week-end à venir)	100,00 €
● Amende pour tout changement par la Commission des Compétitions le VENDREDI de 14h00 à 16h00 sauf si Fermeture Terrain (précédant la renc. du w.end à venir)	150,00 €
Feuilles de match (pour toutes les compétitions utilisant la F.M.I.)	
● Retard de transmission de FMI	9,50 €
● Feuille de match papier (retard, irrégulière, absence ou mauvais numéro de match etc.) après mardi 12h00	10,00 €
● 1* demande pour non-réception feuille de match sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 1er vendredi 12h suivant le match)	/
● Non-réception feuille de match (FMI ou papier) après la 1 ^{er} demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 2ème vendredi 12h suivant le match)	30,00 €
● Clôture du dossier pour non-réception feuille de match (FMI ou papier) après la 2ème demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 3ème vendredi 12h suivant le match)	30,00 €
● Amende pour absence feuille (pour Critériums U10,U11, U12, U13)	/
● Application de l'article 44.2 du R.S.G. du 92 pour tous les autres compétitions	/
● Etablissement feuille de match de complaisance	300,00 €
● Nombre minimum de joueurs (Match Arrêté) 1 ^{er} rencontre	/
● Nombre minimum de joueurs (Match Arrêté) à partir de la 2 ^{ème} rencontre	100,00 €
Licences / Qualification	
● Justificatif de Licence non présenté (par licence)	10,00 €
● Fraude sur identité (par joueur)	300,00 €
● Substitution de joueur et/ou d'officiel inscrit sur la feuille de match	200,00 €
● Licencié suspendu participant à une rencontre ou inscrit sur la feuille de match	100,00 €
● Joueur licencié(e) non qualifié participant à une rencontre	50,00 €
● Licencié(e) "Volontaire" inscrit(e) sur une feuille de match	100,00 €
● Personne non-licenciée inscrite sur la feuille de match	200,00 €
● Absence ou (et) refus de vérification/contrôle des licences	100,00 €
● Non application d'une décision de commission (article 2.C code disciplinaire)	100,00 €
● Absence physique dirigeant ou éducateur (inscrit ou non inscrit sur la feuille de match)	50,00 €
● Absence dirigeant responsable sur la feuille de match dans les rencontres avec joueurs mineurs	10,00 €

Terrains	
● Suspension de terrain (gymnase) avec sursis (par match)	40,00 €
Suspension de terrain (gymnase) ferme	
● 1 ou 2 matchs	85,00 €
● 3 matchs ou +	170,00 €
● 6 mois ou +	320,00 €
● Abandon de terrain	100,00 €
FRAIS DE DOSSIER ET DE PROCÉDURE	
● Réclamations, réserves (cas de dossiers rejetés)	43,50 €
● Evocations (cas de dossiers rejetés)	43,50 €
● Réclamations, réserves, évocation fondée, club fautif	43,50 €
● Appels réglementaires	64,00 €
● Appels disciplinaire	125,00 €
Présence club	
● Absence aux réunions ou cérémonies organisées par le district après inscription (non remise de dotations ou récompenses)	50,00 €
● Absence aux manifestations organisées par le district après inscription	150,00 €
● Différentiel d'effectifs allant au delà de 25 % par rapport aux effectifs prévus	50,00 €
● Absence sans justificatif à une réunion obligatoire (selon règlement des compétitions)	50,00 €
● Absence sans justificatif devant les commissions après convocation (par licencié ou club) par courrier/courriel 24h avant	50,00 €
● Absence non excusée du club sollicitant la médiation	100,00 €
● Absence à l'AG du District (par voix)	15,00 €
● Refus de participer à une cérémonie de remise de récompenses en Coupe, Challenges ou Trophées	50,00 €
Forfaits	
● Après publication du calendrier et avant début de compétition	150,00 €
● Forfait avisé, avant jeudi 23h59 (précédant la renc. du we à venir)	/
● 1 ^{er} forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	30,00 €
● 2 ^{ème} forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	60,00 €
● 3 ^{ème} forfait avisé hors délais (entre vendredi 00h01 et 16h00) ou non avisé (précédant la renc. du we à venir)	90,00 €
● Forfait nombre minimum non atteint (8 en foot à 11, 3 en futsal) avant la rencontre, article 23,1 du R.S.G. 92	30,00 €
● Forfait nombre minimum de joueurs non atteint en cours de partie, article 23.1.1 du R.S.G. du 92	30,00 €
● Forfait général	180,00 €
● forfait sur les 3 dernières journées (avisé ou non)	TRIPLÉ
Forfait	
Toutes les coupes (y compris Entreprises, Féminines et Futsal)	
● Phase Elimatoire	25,00 €
● 1/8 de Finale	40,00 €
● 1/4 et 1/2 Finales	120,00 €
● Finale	300,00 €
DISCIPLINES	
Ouverture du dossier disciplinaire	
● Par exclusion et incidents avant, pendant et après la rencontre	30,00 €
● Par avertissement	8,00 €
● Jets de projectiles sur le terrain sur officiels ou joueurs	à partir de 300,00 €
● Fumigènes	à partir de 500,00 €
● Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi ou le jeudi 12h00 suivant	30,00 €

AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES FOOTBALL ÉDUCATIF (FEUILLE DE PLATEAU)

• Demande de Modification (jour, horaire) <u>jusqu'au MARDI soir</u> (précédant la rencontre du week-end à venir)	/
• Demande de Modification (jour, horaire) <u>le MERCREDI</u> (précédant la rencontre du week-end à venir)	50,00 €
• Demande de Modification (jour, horaire) <u>le JEUDI</u> après 17h (précédant la rencontre du week-end à venir)	100,00 €
• Amende pour tout changement le VENDREDI de 14h00 à 17h00 sauf si Fermeture Terrain (précédant la renc. du w.end à venir)	150,00 €
• 1 ^{er} demande pour non-envoi feuille de match sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions	/
• Non-envoi de la feuille de plateau Foot éducatif après la 1 ^{ère} demande sur le Procès Verbal de la Commission des Compétitions (le 2 ^{ème} mercredi suivant le plateau)	30,00 € par CLUB
• Joueur non licencié	100,00 €
• Non retour de la feuille d'engagement	8,00 €

AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES ARBITRES OFFICIELS

Retard non justifié à l'arrivée au stade (moins d'1 heure avant le coup d'envoi)	15,00 €
Absence non justifiée aux matchs	40,00 €
Absence non justifiée aux convocations devant les commissions	30,00 €
Absence de rapports	5,00 €
• Le rapport n'est pas arrivé à 12h00 le mardi suivant la rencontre, amende financière par rapport de :	5,00 €
• Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi 12h00 suivant	10,00 €

AMENDES - PÉNALITÉS FINANCIÈRES DELEGUES OFFICIELS

Retard non justifié à l'arrivée au stade (moins d'1 heure et 15 min avant le coup d'envoi)	5,00 €
Absence non justifiée aux matchs	15,00 €
Absence non justifiée aux convocations devant les commissions	15,00 €
Absence de rapports	5,00 €
• Le rapport n'est pas arrivé à 18h00 le mardi suivant la rencontre, amende financière par rapport de :	5,00 €
• Non envoi du rapport réclamé par la commission avant le mardi 12h00 suivant (ou jeudi 12h pour S&R)	10,00 €

INDEMNITÉS

1. Barème de remboursement des frais de déplacement et d'équipement des arbitres, arbitres-assistants et arbitres de club désignés officiellement, opérant pour le compte du District :

• Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	48,50 €
• Plus indemnité kilométrique, à partir du 51 ^{ème} km, de :	0,95 €
À ces frais de déplacement s'ajoutent pour les arbitres et arbitres-assistants une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation	
• Pour les matchs Seniors, Anciens, CDM, Féminines, U20, U18	31,50 €
• Pour les matchs de U16	26,50 €
• Pour les matchs de U14	21,50 €

2. Arbitres officiant en Futsal :

• Indemnités de déplacement quel que soit le kilométrage	48,50 €
• À ces frais de déplacement s'ajoute une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation par rencontre dirigée (durée 40 minutes)	16,50 €

3. Barème de remboursement des frais de déplacement et d'équipement des arbitres officiant la première saison après leurs examens et opérant pour le compte du District :

• Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	48,50 €
• Plus indemnité kilométrique, à partir du 51 ^{ème} km, de :	0,95 €

La distance kilométrique est calculée sur le trajet simple aller le plus court (la référence est le site internet via Michelin)

À ces frais de déplacement s'ajoutent pour les arbitres et arbitres-assistants une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation

• Pour les matchs Seniors, Anciens, CDM, Féminines, U20, U18	16,50 €
• Pour les matchs de U16 - U14	16,50 €

4. Barème de remboursement des frais de déplacement des délégués et contrôleurs, opérant pour le compte du District :

• Officiel habitant la ville ou se déplaçant dans un rayon de 50km:	49,00 €
---	---------

5. Barème de remboursement des frais de déplacement des représentants de la C.D.T.I.S procédant aux contrôles aux fins d'homologation :

À la charge de l'utilisateur ou du propriétaire

• Contrôle des terrains	50,00 €
• Contrôle de l'éclairage terrain	95,00 €
• Contrôle du gymnase	40,00 €
• Contrôle de l'éclairage gymnase	70,00 €

Un tableau reprenant toutes vos modifications tant au niveau des nouvelles équipes engagées que celui des désengagements, que des changements de terrain et/ou d'horaire sera publié chaque fois que nécessaire ; publié ci-après.

<u>N°dossier</u>	<u>Date mail</u>	<u>N° club</u>	<u>Club</u>	<u>Demande</u>	<u>Retour de la CCCD</u>
SEMAINE du 18/11/2023 au 24/11/2023					
Dossier N°207	17/11/2023		3CD	FUTSAL U11 du 18/11/2023 – n°27606114 NEUILLY FC 92 2 / CHATILLON FOOT SALLE 1	Suite à la non disponibilité du créneau pour les deux équipes, <u>La 3CD décide de reporter à une date ultérieure la rencontre.</u> FUTSAL U11 du 18/11/2023 n°27606114 NEUILLY FC 92 2 / CHATILLON FOOT SALLE 1.
Dossier N°208	18/11/2023		3CD	Réception courriel du club de NEUILLY OLYMPIQUE, suite au report de la rencontre ci-dessous : U15F à 8 du 18/11/2023 - n°27375025 NEUILLY OLYMPIQUE 1 / PLESSIS ROBINSON FC	La 3CD transmet le dossier à la commission des statuts et règlements pour suite éventuelle à donner.
Dossier N°209	18/11/2023		3CD	Réception rapport de l'arbitre officiel et FDM, rencontre non jouée pour absence de 2ème dirigeant pour le club de CSM CLAMART. U15F à 8 du 18/11/2023 - n°27375027 MONTROUGE FC 92 1 - CSM CLAMART 1	La 3CD transmet le dossier à la commission des statuts et règlements pour suite éventuelle à donner.
Dossier N°210	19/11/2023		3CD	Réception rapport de l'arbitre officiel et FDM, rencontre non jouée pour absence de 2ème dirigeant pour le club d'ISSY LES MLX. FUTSAL U17 du 18/11/2023 - n°27604066 GENNEVILLIERS SOCCIER 1 / ISSY LES MLX FC 1	La 3CD transmet le dossier à la commission des statuts et règlements pour suite éventuelle à donner.
Dossier N°211	18/11/2023		3CD	Réception rapport de l'arbitre officiel et FMI, rencontre non jouée pour absence de dirigeant pour le club de SCEAUX FC. U14 D5 poule D du 18/11/2023 - n°27158967 ARARAT ISSY 22 / SCEAUX FC 21	La 3CD transmet le dossier à la commission des statuts et règlements pour suite éventuelle à donner.
Dossier N°212	19/11/2023	613040	SPORTS SANOFI	Nous informe du forfait non avisé de la JSC NANTERRE sur la rencontre ci-dessous : ANCIENS D4 du 19/11/2023 - n°25923232 SANOFI 31 / JSC NANTERRE 33	JSC NANTERRE 33 : -1 point (0 but) SANOFI 31 : 3 Points (5 buts) 2ème Forfait non avisé de l'équipe JSC NANTERRE 33 Amende 60€ (voir Annexe Financière n°2)

Dossier N°213	20/11/2023		3CD	Réception FDM, rencontre non jouée, absence de dirigeant pour le club de NANTERRE ES. U15F à 8 du 18/11/2023 - n°27375028 CHAVILLE FC 1 / NANTERRE ES 1	La 3CD transmet le dossier à la commission des statuts et règlements pour suite éventuelle à donner.
Dossier N°214 FOOT EDUCATIF	21/11/2023	551497	COURBEVOIE SPORTS	Nous informe de la suppression de leur équipe 25 en critérium U12.	La 3CD prend note du forfait général de votre équipe 25 en U12 poule H. Forfait général de l'équipe de COURBEVOIE SPORTS 25 Amende de 180€ (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°215	22/11/2023		3CD	U16 D5 poule D du 15/10/2023 - n°25984740 PLESSIS ROBINSON FC 22/ MEUDON AS 24	MEUDON AS 24 : -1 point (0 but) PLESSIS ROBINSON FC 22 : 3 Points (5 buts) 1er Forfait non avisé de l'équipe MEUDON AS 24 Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°216	20/11/2023	560134	UNION SEVRIENNE FUTSAL	Demande dérogation en critérium U11 Futsal : Dimanche coup d'envoi 17h30	Accord de la 3CD
Dossier N°217	21/11/2023		3CD	SENIORS D3 du 26/11/2023 – n° 25914373 CHEMINOTS OUEST 1 / COLOMBIENNE FOOT ES 3	Suite à la suspension de terrain pour le club des CHEMINOTS OUEST, La 3CD vous informe que la rencontre se jouera le dimanche 26/11/2023 au stade Dominique Rocheteau à Asnières coup d'envoi à 17h30.
Dossier N°218 FOOT EDUCATIF	17/11/2023	550596	COLOMBIENNE ES	Réception FDM, Forfait non avisé VILLENEUVE LA GARENNE U12 Poule B du 11/11/2023 - n°27499347 VILLENEUVE LA GARENNE 24 / COLOMBIENNE ES 25	1er Forfait non avisé de l'équipe U12 Poule B de VILLENEUVE LA GARENNE Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°219	22/11/2023	550679	MONTROUGE FC	Courriel informant du forfait non avisé de l'ACBB SENIORS FEMININES à 8 du 18/11/2023 - n°27529379 MONTROUGE FC 1 / ACCB 1	ACCB 1 : -1 point (0 but) MONTROUGE FC 1 : 3 Points (5 buts) 1er Forfait non avisé de l'équipe ACCB 1 Amende 30€ (voir Annexe Financière n°2)
Dossier N°220	23/11/2023	850456	CHATILLON FOOT SALLE	Demande de report de la rencontre ci-dessous, suite à l'indisponibilité du gymnase. Critérium Futsal U11 du 26/11/2023 - n°27606116 CHATILLON FOOT SALLE 1 / GENNEVILLIERS SOCCER 1	Suite au retour du club CHATILLON FOOT SALLE nous informant de l'indisponibilité du gymnase, La 3CD décide de reporter la rencontre à une date ultérieure.

PENALITES POUR RAISONS FINANCIERES SUIVANT L'ARTICLE 3.8 DU R.S.G DU DISTRICT 92

CI-DESSOUS LES CLUBS PÉNALISÉS POUR RAISONS FINANCIERES AU 24/11/2023

« 3.8 – En cas de non-paiement des sommes dues à l'échéance fixée, le Comité Directeur du District demande à la Commission Centrale des Compétitions Départementales de prendre les sanctions prévues aux alinéas 3.8.1 et 3.8.3.

Pour cela, le Comité Directeur fixe, à chaque relevé, la date butoir à laquelle le club en infraction sera pénalisé.

3.8.1 – La perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de championnat disputées après expiration du délai accordé et jusqu'à régularisation de leur situation financière.

La régularisation de la situation financière du club est considérée comme effective :

➤ pour un règlement par chèque : à la date d'envoi (cachet de la poste faisant foi) ou de dépôt au District

➤ pour un règlement en espèces : à la date du reçu délivré par le District

➤ pour un règlement par virement : à la date d'émission du virement

Et sous réserve du règlement de la totalité de la somme due et de son encaissement.

Cette sanction sportive de retrait de point(s) est applicable à toutes les équipes séniors (masculines ou féminines, libre, Futsal) et séniors-vétérans du club débiteur évoluant dans un championnat de District. Pour le club n'ayant engagé que des équipes de jeunes, le retrait de points est applicable aux équipes de la plus haute catégorie de jeunes engagée en compétitions officielles.

La Commission Centrale des Compétitions Départementales appliquera et se chargera d'acter le nombre de points de pénalité qui sont infligés aux équipes du club concerné.

Pour les clubs qui se seraient acquittés de la somme due dans le délai prévu à l'alinéa 3.7 du présent article mais dont le règlement n'est finalement pas effectif (notamment en cas de provision insuffisante) la sanction sportive, prononcée par la Commission Centrale des Compétitions Départementales, leur sera appliquée avec effet rétroactif.

3.8.3 – La demande de radiation du club à la Ligue de Paris Ile-de-France. »

RELEVÉ DISTRICT du 30/06/2023									
N°club	Nom club	Nom abrégé	Compétition	N° match	n°équipe recevante	Equipe recevante(nom)	n°équipe visiteuse	Equipe visiteuse(nom)	Date de match
531338	Paris Antilles Foot	ANC D4	ANCIENS D4	25923231	2	Issy Les Mx	1	Paris Antilles Foot	19/11/2023

II. FDM/FMI MANQUANTES

- **PREMIÈRE DEMANDE**

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

U18 D4 poule A

19/11/2023 n° 25948156 Vanves Stade 22 / Fc Bourg La Reine 21

U18F à 8

18/11/2023 n° 27460163 Nanterre Es 1 / Fontenay Aux Roses 1

U16 D5 poule C

19/11/2023 n° 25983816 Antony Foot Evolutio 23 / Garches Vaucr 21

Futsal U15

18/11/2023 n° 27604335 Futsal Paulista 1 / Ass. Futsal Courbevo 1

Futsal U15

19/11/2023 n° 27604863 Chatillon Foot Salle 1 / Issy Les Mx Fc 1

Futsal U11

19/11/2023 n°27606113 Futsal Paulista 1 / Boulogne Bil. Ac 1

19/11/2023 n°27606115 A.S.F.Chaville 92 1 / Gennevilliers Soccer 1

FDM/FMI MANQUANTES FOOT EDUCATIF

- **PREMIÈRE DEMANDE**

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

U13 Poule A

18/11/2023 n° 27517005 Antony Foot Evolutio 1 / Puteaux Csm 3

U13 Poule B

18/11/2023 n° 27517160 Nanterre Es 5 / Colombienne Foot Es 5

18/11/2023 n° 27517162 Sceaux Fc 2 / Jeunes Antony Ass 1

18/11/2023 n° 27517166 Bagneux Com 3 / Garches Vaucr 1

U13 Poule D

18/11/2023 n° 27524227 Clichy S/Seine U.S. 1 / Gennevilliers Csm 2

18/11/2023 n°27524228 Nanterre Es 3 / Colombienne Foot Es 2

U13 Poule E

18/11/2023 n° 27524619 Clichy S/Seine U.S. 2 / Gennevilliers Csm 3

18/11/2023 n°27524620 Nanterre Es 4 / Colombienne Foot Es 3

U12 Poule A

18/11/2023 n° 27499236 Csm Clamart Foot 22 / Aca 22

18/11/2023 n°27499238 Sceaux Fc 21 / Antony Ass Jeunes 21

U12 Poule B

18/11/2023 n° 27499358 Sceaux Fc 22 / Antony Foot Evolutio 22

18/11/2023 n°27499362 Villeneuve Garenne 24 / Sevres F.C. 92 25

U12 Poule D

18/11/2023 n° 27499793 Malakoff Usm 21 / Rueil Malmaison Fc 23

U12 Poule E

18/11/2023 n° 27500031 Malakoff Usm 22 / Rueil Malmaison Fc 24

U12 Poule F

18/11/2023 n° 27500194 St Cloud Fc 22 / Plessis Robinson Fc 22

U12 Poule G

18/11/2023 n° 27500314 St Cloud Fc 23 / Plessis Robinson Fc 23

U12 Poule H

18/11/2023 n° 27500507 St Cloud Fc 24 / Plessis Robinson Fc 24

U13F Poule D

18/11/2023 n° 27360832 Nanterre Es 1 / Garenne Colombes Af 1

U11 Poule E

11/11/2023 n° 27487321 As Ararat Issy 2 / Sevres F.C. 92 4

U10 Poule B

18/11/2023 n° 27484151 As Ararat Issy 23 / Boulogne Bil. Ac 27

18/11/2023 n°27484157 Bagneux Com 23 / Rueil Malmaison Fc 23

U10 Poule C

18/11/2023 n° 27484311 St Cloud Fc 24 / Garenne Colombes Af 24

18/11/2023 n°27484313 Bagneux Com 24 / Rueil Malmaison Fc 24

U10 Poule F

18/11/2023 n° 27484715 Nanterre Es 24 / Rueil Malmaison Fc 21

U10 Poule G

18/11/2023 n° 27484835 Nanterre Es 25 / Rueil Malmaison Fc 22

- **DEUXIÈME DEMANDE**

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

U13 Poule D

11/11/2023 n°27524226 Boulogne Bil. Ac 3 / Gennevilliers Csm 2

U13 Poule E

11/11/2023 n°27524618 Boulogne Bil. Ac 4 / Gennevilliers Csm 3

11/11/2023 n°27576246 Levallois Sc 3 / Voltaire Chat. M. Ss 2

U12 Poule A

11/11/2023 n°27499229 Nanterre Es 26 / Asnieres Fc 23

U12 Poule G

11/11/2023 n°27500304 Nanterre Es 24 / St Cloud Fc 23

U12 Poule H

11/11/2023 n°27500495 Villeneuve Garenne 23 / Colombienne Foot Es 24

U12 Espoir Poule A

11/11/2023 n°27489285 Clichy S/Seine U.S. 22 / Boulogne Bil. Ac 22

U11 Poule G

11/11/2023 n°27487596 Asnieres Fc 2 / Csm Clamart Foot 5

11/11/2023 n°27487597 St Cloud Fc 2 / Nanterre Es 5

U10 Poule C

11/11/2023 n°27484304 Boulogne Bil. Ac 28 / Clichy S/Seine U.S. 24

U10 Poule G

11/11/2023 n°27484826 Boulogne Bil. Ac 25 / Clichy S/Seine U.S. 22

FICHES PLATEAUX

- **PREMIÈRE DEMANDE**

Sous peine d'amende au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Plateau U6

18/11/2023 ARARAT ISSY / PLESSIS ROBINSON / ANTONY FOOT EVOLUTION
18/11/2023 FONTENAY AUX ROSES / BAGNEUX COM / MONTROUGE FC 92
18/11/2023 JEUNES D'ANTONY AS / VILLE D'AVRAY / METRO TRANSPORT US
18/11/2023 SAINT CLOUD / RUEIL MALMAISON FC
18/11/2023 PUTEAUX CSM / GARENNE COLOMBES / LEVALLOIS SC

- **DEUXIÈME DEMANDE**

Amende de 30€ au club recevant selon l'annexe financière n°2 :

Plateau U7

11/11/2023 ANTONY FOOT EVOL / FONTENAY AUX ROSES
11/11/2023 ACBB / CLAMART CSM
11/11/2023 ACBB / CLAMART CSM
11/11/2023 MALAKOFF USM / BOURG LA REINE
11/11/2023 CLICHY USA / SAINT CLOUD FC
11/11/2023 ACADEMIE CLUB ASNIERES / RUEIL MALMAISON FC

II. COUPES

La commission vous informe que vous pouvez retrouver ci-dessous les tours de coupes :

1^{ER} TOUR

- **U16, U18, SENIORS, ANCIENS : le 3 décembre 2023**
- **CDM : 3 et 10 décembre 2023**

1er TOUR								
HDS U16					Exempts U16			
03/12/2023	Cheminots Ouest As	2	Colombes Lso	1	Antony Foot Evolution	2	Montrouge Fc 92	3
03/12/2023	Villeneuve la Garenne	2	Voltaire chat. M. Ss	2	Asnieres Fc	1	Jsc Nanterre	1
03/12/2023	Ville d'Avray Us	1	Suresnes Js	3	Bagneux Com	1	Nanterre Es	3
03/12/2023	As Ararat Issy	1	Asnieres Fc	2	Boulogne Bil. Ac	3	Neuilly Olympique	1
03/12/2023	Clichy S/Seine Us	3	Colombienne Foot Es	2	Chaville Fc	1	Plessis Robinson Fc	1
03/12/2023	Malakoff Usm	2	Neuilly Olympique	2	Cheminots Ouest As	1	Puteaux Csm	1
03/12/2023	Antony Foot Evolution	3	Bagneux Com	2	Clichy S/Seine Us	2	Racing Cff	3
03/12/2023	Csm Clamart Foot	2	Boulogne Bil. Ac	4	Colombienne Foot Es	1	Rueil Malmaison Fc	2
03/12/2023	Chatillonnais Scm	1	Chaville Fc	2	Courbevoie Sports	1	Sevres Fc 92	1
03/12/2023	Fontenay Aux Roses	1	Garenne Colombes Af	2	Csm Clamart Foot	1	Stade Français	1
03/12/2023	Gennevilliers Csm	2	Issy les Mlx fc	4	Garenne Colombes Af	1	St Cloud Fc	1
03/12/2023	Jeunes D'Antony Ass	1	Jsc Nanterre	2	Issy les Mlx fc	3	Suresnes Js	2
03/12/2023	Levallois Sc	2	Nanterre Es	4	Levallois Sc	1	Vanves Stade	1
03/12/2023	Plessis Robinson Fc	2	St Cloud Fc	2	Malakoff Usm	1	Villeneuve la Garenne	1
03/12/2023	Stade Français	2	Puteaux Csm	2	Meudon As	2	Voltaire chat. M. Ss	1
03/12/2023	Fc Bourg La Reine	1	Vanves Stade	2				
03/12/2023	Garches Vaucresson	1	Courbevoie Sports	2				
03/12/2023	Rueil Malmaison Fc	3	Sevres Fc 92	2				
03/12/2023	Montrouge Fc 92	4	Meudon As	3				

1er TOUR								
HDS U18					Exempts U18			
03/12/2023	Bagneux Com	2	As Ararat Issy	1	Antony Foot Evolution	2	Nanterre Es	2
03/12/2023	Csm Clamart Foot	1	Boulogne Bil. Ac	2	Asnieres Fc	1	Neuilly Olympique	1
03/12/2023	Chaville Fc	1	Issy Les Mx Fc	2	Chatillonnais Scm	1	Plessis Robinson Fc	1
03/12/2023	Clichy S/Seine U.S.	2	Colombienne Foot Es	2	Clichy S/Seine Us	1	Rueil Malmaison Fc	1
03/12/2023	Garches Vaucr	1	Courbevoie Sports	2	Colombienne Foot Es	1	Sevres Fc 92	1
03/12/2023	Gennevilliers Csm	2	Cheminots Ouest L As	1	Courbevoie Sports	1	Sevres Fc 92	2
03/12/2023	Levallois Sc	1	Issy Les Mx Fc	3	Fc Bourg La Reine	1	Stade Français	2
03/12/2023	Metro Trans. Us	1	Malakoff Usm	1	Garenne Colombes Af	2	St Cloud Fc	1
03/12/2023	Montrouge F.C. 92	3	Meudon A.S.	3	Gennevilliers Csm	1	Vanves Stade	1
03/12/2023	Nanterre Es	3	Puteaux Csm	1				
03/12/2023	Plessis Robinson Fc	2	Rueil Malmaison Fc	2				
03/12/2023	Stade Francais	1	Voltaire Chat. M. Ss	1				
03/12/2023	Suresnes J.S.	2	Ville D'Avray Us	1				
03/12/2023	Villeneuve La Garen	1	Vanves Stade	2				

1er TOUR								
HDS SENIORS					Exempts SENIORS			
03/12/2023	As Ararat Issy	3	Antony Foot Evolutio	1	Antony Foot Evolutio	2	Les Petits Pains	1
03/12/2023	Chatillonnais Scm	2	Bagneux Com	2	As Ararat Issy	2	Malakoff Usm	1
03/12/2023	Chaville Fc	2	Fontenay Aux Roses	1	Asnieres Fc	1	Meudon As	1
03/12/2023	Clichy S/Seine U.S.	2	Asnieres Fc	2	Boulogne Bil. Ac	2	Montrouge Fc 92	2
03/12/2023	Ef Jean Mendez	1	Csm Clamart Foot	2	Chatillonnais Scm	1	Nanterre Ajsc	1
03/12/2023	Fc Bourg La Reine	1	Cheminots Ouest L As	2	Chaville Fc	1	Nanterre Es	2
03/12/2023	Garches Vaucr	1	Meudon A.S.	2	Cheminots Ouest As	1	Neuilly O.	1
03/12/2023	Garenne Colombes Af	2	Neuilly O.	2	Clichy S/Seine Us	1	Plessis Robinson Fc	2
03/12/2023	Issy Les Mx Fc	3	Colombienne Foot Es	3	Colombes Lso	1	Racing Club France	2
03/12/2023	Jeunes D Antony Ass	2	Colombes Lso	2	Courbevoie Sports	2	Sevres Fc 92	1
03/12/2023	Nanterre Ajsc	2	Voltaire Chat. M. Ss	2	Csm Clamart Foot	1	St Cloud Fc	2
03/12/2023	Malakoff Usm	2	Enft De Gennevillier	1	Fontenay Aux roses	2	Suresnes Js	2
03/12/2023	Rueil Malmaison Fc	2	Les Petits Pains	2	Gennevilliers Csm	2	Vanves Stade	1
03/12/2023	Sevres F.C. 92	2	Villeneuve La Garen	2	Issy Les Mx Fc	2	Ville D'Avray Us	1
03/12/2023	St Cloud Fc	3	Puteaux Csm	2	Jeunes Antony Ass	1	Voltaire Chat. M. Ss	1
03/12/2023	Suresnes J.S.	3	Vanves Stade	2				
03/12/2023	Ville D'Avray Us	2	Vlg Foot 92	1				

1er TOUR								
HDS ANCIENS					Exempts ANCIENS			
03/12/2023	As Ararat Issy	1	Rueil Abeille	1	Clichy S/Seine U.S.	1	Cheminots Ouest L As	1
03/12/2023	Antony Foot Evolutio	2	Boulogne Bil. Ac	1	Boulogne Bil. Ac	2	Nanterre Ajsc	3
03/12/2023	Csm Clamart Foot	2	Fc Meudon	1	Issy Les Mx Fc	1	Courbevoie Sports	1
03/12/2023	Chatillonnais Scm	2	Portugais En France	1	Vanves Stade	2	Csm Clamart Foot	3
03/12/2023	Cheminots Ouest L As	2	Bagneux Com	1	Chatillonnais Scm	1	F.U. 92	1
03/12/2023	Clichy S/Seine U.S.	2	Villeneuve La Garen	2	Fc Bourg La Reine	1	Fc Meudon	2
03/12/2023	Courbevoie Sports	2	Suresnes J.S.	2	Fontenay Aux Roses	2	Metro Paris Sud Us	1
03/12/2023	Fc Bourg La Reine	2	Montrouge Gs	2				
03/12/2023	Garches Vaucr	2	Paris Antilles Foot	1				
03/12/2023	Garches Vaucr	1	Neuilly O.	1				
03/12/2023	Jeunes D Antony Ass	1	Fontenay Aux Roses	1				
03/12/2023	Nanterre Es	2	Sevres Foot Co	1				
03/12/2023	Neuilly O.	2	Personnel Asnieres	1				
03/12/2023	Rueil Malmaison Fc	1	Nanterre Ajsc	2				
03/12/2023	Sevres F.C. 92	1	Sanofi	1				
03/12/2023	St Cloud Fc	1	Antony Foot Evolutio	1				
03/12/2023	Stade Francais	1	C.V.F.	1				
03/12/2023	Vanves Stade	1	Issy Les Mx Fc	2				

1er TOUR								
HDS CDM					Exempts CDM			
03/12/2023	Montrouge Fc 92	5	Courbevoie Sports	5	Racing Club France			5
03/12/2023	Juventus Paris	5	Issy les Mlx Fc	5				
10/12/2023	Rueil Abeille	5	Arcop Nanterre	5				
10/12/2023	Asnieres Fc	5	As Mboa	5				
10/12/2023	Rueil Malmaison Fc	5	Garches Portugais	5				
10/12/2023	Suresnes Js	5	Colombienne Foot Es	5				
10/12/2023	Montrouge Gs	5	Antony Portugais Cs	5				

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'appel du District des Hauts-de-Seine dans un délai de 7 jours pour les championnats ou 3 jours pour les coupes à compter du lendemain de la notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 3.4 du règlement disciplinaire figurant à l'annexe du règlement Sportif Général du District des Hauts-de Seine.